

La Ferme Saint Joseph

Hébergement et accompagnement
de jeunes de 18 à 25 ans.

MISSION DU SERVICE

La Ferme Saint Joseph (FSJ) propose, via une orientation du SIAO, un hébergement et un accompagnement, pour une période de trois mois renouvelables, à des jeunes en grandes difficultés, sans solution de logement ou d'hébergement. Les objectifs sont de permettre aux jeunes accueillis de repérer et de révéler des capacités et des ressources, qui vont être à l'initiative d'un projet d'insertion. Dans le cadre de l'accueil à la FSJ, les jeunes sans emploi ou sans formation sont tenus de participer à l'activité d'une association à hauteur de 15 heures hebdomadaires. Cette action, appelée « **mobilisation** », est l'un des moteurs d'insertion des jeunes. Elle offre aux résidents une opportunité de découvrir des savoir-être et des savoir-faire, à valoriser et à mobiliser dans un processus d'insertion globale.

La FSJ propose 2 logements en diffus, ainsi que 8 logements situés sur un même site, où se trouvent également un Poney Club et une petite ferme. Par ailleurs, une AMAP bénéficie du lieu pour faire ses distributions hebdomadaires. Ces actions permettent au site d'être ouvert sur l'extérieur et d'être un lieu de plaisir pour des familles. Nous pensons que cela est bénéfique aux jeunes accueillis.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de nuitées : **3 542**
Sexe : **4** femmes ; **11** hommes
Âge : **4** jeunes de 18 à 21ans et **11** de 21 à 25 ans
Durée moyenne de séjour : **352 jours, soit 11,3 mois**
Taux d'occupation : **88 %**
Nombre d'entrées : **7**
Nombre de sorties : **7**



Année d'ouverture : 1996
Nombre d'ETP : 1,5
Nombre de places : 10

ÉLÉMENTS DE PROFIL

Des partenaires orienteurs diversifiés

Sur les 7 entrées de 2023, 3 jeunes sont orientés par la Mission Locale, 1 par la PASS Générale et **4 par le SDSEI**. Ces chiffres restent plutôt stables par rapport à l'année passée.

Des situations de logement complexes et variées

Sur 7 jeunes entrés en 2023, 2 étaient sans domicile, 1 arrivait de chez ses parents, 2 étaient accueillis sur d'autres structures d'hébergement, 1 était accompagné par une structure relevant de l'ASE et 1 bénéficiait d'un hébergement d'urgence.

Un accès à la sante travaillé pendant le séjour

Sur les 7 entrées, 4 jeunes n'avaient pas de droits à une complémentaire santé.
Sur les 7 sorties :

- 7 jeunes quittent le dispositif avec une complémentaire santé, alors que 2 d'entre eux n'en n'avaient pas au moment de leur arrivée sur le service ;
- 3 personnes ont bénéficié d'un suivi par l'Equipe Mobile Jeunes en Souffrance Psychique durant la prise en charge ;
- 3 de ces jeunes ont réalisé un bilan de santé à la CPAM durant leur séjour.

| **Des personnes majoritairement éloignées des circuits de l'insertion socio-professionnelle**

Sur les 7 jeunes admis en 2023, 5 sont sans emploi ou activité, 1 a un statut d'invalidité et 1 est en formation.

Au moment de leur sortie, 4 personnes restent sans activité, 2 sont en activité professionnelle et 1 est en formation. Il reste important aujourd'hui de continuer à accompagner les jeunes vers le retour en emploi, en lien avec les partenaires.

| **Des ressources non stabilisées**

4 jeunes ont des ressources à leur arrivée (3 perçoivent un salaire et 1 le Contrat d'Engagement Jeune). 3 jeunes sont donc entrés sans ressources. Sur l'année 2023, 6 jeunes ont pu bénéficier d'une bourse ASE ou d'un FAJ, soit moitié moins que l'année précédente. Cette diminution s'explique simplement par le fait qu'il y n'y a eu que 7 jeunes accueillis au lieu de 12 en 2022.

| **À la sortie, peu de solutions de relogement autonome**

A leur sortie du dispositif, 2 personnes sont accueillies chez un tiers ou en famille, 1 jeune a quitté le dispositif volontairement, 1 est incarcéré, 1 jeune seulement a bénéficié d'un relogement dans le parc privé et 2 autres ont été admis au FJT.

| **A leur sortie, l'accès aux ressources reste difficile**

2 jeunes perçoivent un salaire, 1 bénéficie de l'allocation versée par le Contrat d'Engagement Jeune de la Mission Locale, 1 de revenus d'apprentissage et 1 est bénéficiaire de l'AAH. 2 jeunes restent sans ressources.

ÉVÈNEMENTS MAJEURS

| À l'instar de l'année passée, la problématique du bâti vieillissant est venue impacter la capacité d'accueil. Un logement est resté indisponible durant toute l'année. En effet, il nécessite une rénovation importante impliquant notamment la structure du bâti.

| Par ailleurs des logements ont été bloqués 83 journées au total, en raison du délai de réflexion laissé aux candidats avant leur l'entrée à la Ferme et après présentation du dispositif.

| En 2023, la **dimension collective** a été maintenue en continuant de proposer des ateliers autour de la sexualité, en partenariat avec l'association AIDES. Cette dynamique de prévention semble indispensable compte tenu de l'évolution du public accueilli qui fait que nous accueillons de plus en plus de jeunes issus d'un parcours migratoires (ex-MNA, réfugiés statutaires ou bénéficiaires de la protection subsidiaire).

| Comme évoqué au point précédant, la tendance qui se dessinait l'année passée, à savoir une augmentation de personnes orientées ayant un **parcours migratoire**, se confirme. Il a donc été nécessaire de continuer à proposer un accompagnement autour de la découverte, de la connaissance et de la compréhension des institutions françaises, ainsi que de leur saisine.

PERSPECTIVES

Nous allons profiter d'un réaménagement des locaux professionnels pour tenter de proposer aux jeunes accueillis un lieu d'accueil et d'attente avec, si possible, la mise à disposition d'un espace numérique.

Plus généralement, nous souhaiterions pouvoir favoriser **l'inclusion numérique** de notre public.

Enfin, il apparaît primordial (comme évoqué l'année passée) de poursuivre le **développement du partenariat dans le domaine de l'insertion professionnelle**. À cet effet, des contacts avec de nouveaux lieux de mobilisation sont envisagés et devraient porter leurs fruits courant 2024.

Nous n'hésiterons pas non plus à saisir les opportunités qui se présenteraient et qui permettraient de favoriser la problématique du **relogement**.